



Newsmail de juin 2016

Madame, Monsieur,

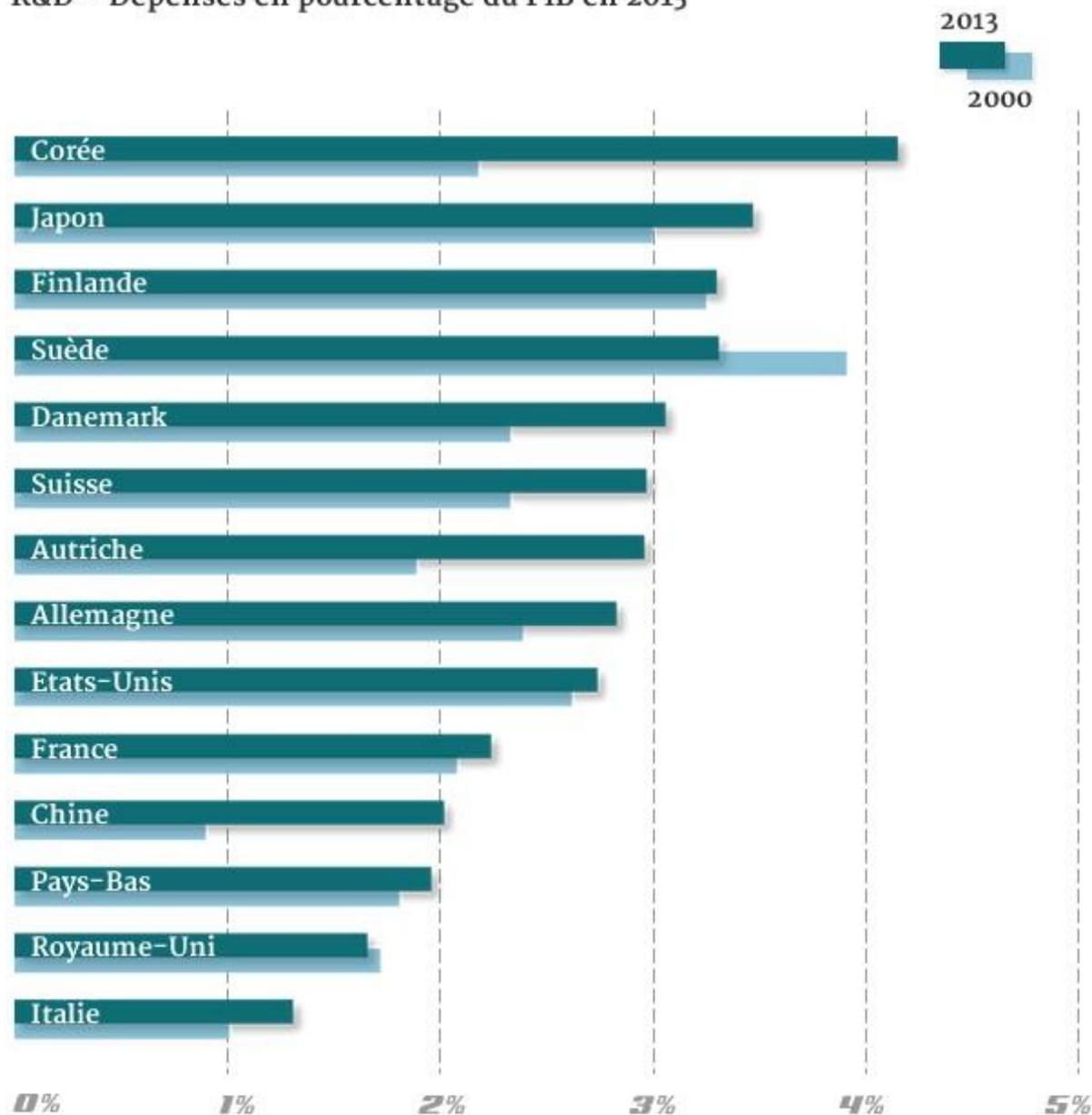
Le 23 juin 2016, le peuple britannique a voté en faveur de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE). Cette décision ajoute de la confusion à l'incertitude qui pèse sur l'issue des négociations que la Suisse et l'Union européenne doivent mener durant l'été à propos de la mise en œuvre de l'article 121a de la Constitution suisse, relatif à l'immigration. L'enjeu pour la place scientifique suisse est de taille, puisque le Parlement fédéral a décidé en juin d'autoriser le Conseil fédéral à ratifier le protocole sur l'extension de la libre circulation des personnes à la Croatie seulement si une solution de gestion de l'immigration compatible avec la législation suisse est établie d'entente avec l'UE. Si la ratification du protocole sur la Croatie n'intervient pas d'ici au 9 février 2017, la Suisse sera exclue d'Horizon 2020.

Je vous souhaite une agréable lecture et un bel été.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

FACTS & FIGURES

R&D – Dépenses en pourcentage du PIB en 2013



Exception à l'année de référence 2013: Suisse: 2012
Exceptions à l'année de référence 2000: Danemark, Suède: 2001

Source: OCDE

3% du PIB pour la R&D

En 2012, la Suisse a dépensé près de 3% de son produit intérieur brut (PIB) en recherche et développement (R&D). Elle occupe ainsi le sixième rang d'un classement par pays publié dans un **rapport** du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). La part du PIB indique le poids qu'un pays accorde aux investissements dans la création de nouvelles connaissances. Un regard rétrospectif vers

l'an 2000 (2,3% du PIB) montre que l'activité en R&D s'est développée positivement en Suisse. Sa part du PIB a augmenté de façon plus forte que dans la plupart des pays de la comparaison. Seuls la Chine, la Corée, le Danemark et l'Autriche connaissent des taux de croissance plus élevés.

ACTUALITES DU MOIS

CTI

61 millions de francs pour les PME

30.06.2016

Durant la session d'été, les Chambres fédérales ont approuvé le transfert d'un crédit de 61 millions de francs pour des mesures spéciales prises par la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI). Ces mesures limitées dans le temps permettent à la CTI de soutenir les petites et moyennes entreprises exportatrices touchées par le franc fort. Elles visent entre autres à développer l'activité d'innovation des PME et leur capacité de recherche et de développement.



Message FRI 2017-2020

La CSEC-E a entamé ses travaux

21.06.2016

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) est entrée en matière sur le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017 à 2020. Dans le cadre de discussions sur la révision partielle de la loi sur les EPF, une courte majorité de la CSEC-E propose, par 6 voix contre 5, que les objectifs stratégiques du Domaine des EPF soient soumis à l'approbation de l'Assemblée fédérale. Les décisions sur les arrêtés fédéraux relatifs au financement du Domaine FRI ont été reportées à la séance du 25 août 2016.



FPEM

Nouvelle fondation pour les échanges et la mobilité

20.06.2016

La Confédération et les cantons ont créé la Fondation suisse pour la promotion des échanges et de la mobilité (FPEM) dans la formation. La FPEM proposera un large panel de prestations incluant de l'information, du conseil et de la mise en réseau. Elle sera également chargée de la gestion de programmes d'échanges et de mobilité à tous les niveaux de formation, en Suisse et à l'international. Le conseil de fondation a nommé Olivier Tschopp directeur de la FPEM. La FPEM remplacera la «Fondation ch» dès le 1^{er} janvier 2017.



Domaine des EPF

334 millions de francs pour des projets de construction

17.06.2016

Le Conseil fédéral demande au Parlement un crédit à hauteur de 334 millions de francs pour le Programme des constructions 2017 du Domaine des EPF. Ces moyens financiers permettraient de construire un nouveau bâtiment de recherche et de laboratoires à Bâle, pour le Département des systèmes biologiques de l'EPF de Zurich. En outre, cet argent servirait à financer une réfection de la centrale de chauffage et de refroidissement de l'EPF de Lausanne, ainsi que des travaux d'assainissement dans différents bâtiments du Domaine des EPF.



Protocole sur la Croatie

Le National accepte la condition

16.06.2016

Le Conseil fédéral ne pourra étendre la libre circulation des personnes à la Croatie qu'une fois qu'il aura établi avec l'UE une réglementation sur la gestion de l'immigration compatible avec l'ordre juridique suisse. Tel est le résultat de la conférence de conciliation du Conseil national et du Conseil des Etats. Le Conseil des Etats a insisté sur cette condition à la ratification du protocole sur la Croatie. Le Conseil national, qui s'est prononcé dans plusieurs débats contre une telle condition, a finalement cédé. La ratification du protocole sur la Croatie est une condition préalable pour une pleine association de la Suisse au programme cadre de recherche européen Horizon 2020 dès 2017.



Universités les plus innovantes d'Europe

Quatre unis suisses parmi les 100 meilleures

14.06.2016

Quatre institutions suisses figurent dans le nouveau classement des 100 hautes écoles les plus innovantes d'Europe publié par Thomson Reuters. Deux hautes écoles suisses se trouvent dans le top 10: il s'agit de l'EPF de Lausanne (4^{ème} rang) et de l'Université de Zurich (10^{ème} rang). Par ailleurs, l'EPF de Zurich occupe la 13^{ème} place et l'Université de Bâle la 33^{ème} place.



Message FRI 2017-2020

La CdF-E soutient le Conseil fédéral

14.06.2016

La Commission des finances du Conseil des Etats (CdF-E) s'est penchée sur le Message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017 à 2020. Elle soutient le projet du Conseil fédéral, proposant une croissance annuelle des moyens de 2% en moyenne. Les membres de la CdF-E ont rejeté deux propositions: la réduction du crédit pour les quatre ans à 305 millions de francs a été rejetée par 9 voix contre une, et l'augmentation de 462 millions de francs supplémentaires par 7 voix contre 3.



ASSH

Jean-Jacques Aubert élu président

09.06.2016

Au début du mois de juin, l'assemblée des délégués de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) a nommé Jean-Jacques Aubert comme nouveau président. Actuellement professeur ordinaire de philologie classique et histoire ancienne à l'Université de Neuchâtel (UNINE) et vice-recteur du secteur enseignement de l'UNINE, Jean-Jacques Aubert reprend les fonctions du président sortant Heinz Gutscher.



Loi sur les EPF

Oui à la hausse des taxes d'études pour les étrangers

09.06.2016

Le Conseil national a approuvé la révision de la loi fédérale sur les écoles polytechniques fédérales (loi sur les EPF). A l'avenir, les EPF pourront donc demander aux étudiants étrangers de payer des taxes d'études plus élevées. Celles-ci pourront être jusqu'à trois fois plus hautes que celles des étudiants venant de Suisse. Le Conseil national a rejeté une proposition de minorité demandant d'utiliser les recettes supplémentaires au profit des étudiants. Le Conseil des Etats doit se prononcer.



Message FRI 2017-2020

Le National soutient la version du Conseil fédéral

09.06.2016

Le Conseil national a rejeté toutes les propositions des commissions concernant les augmentations et les réductions des moyens financiers dans le domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation pendant les années 2017-2020. La majorité de la Chambre du peuple s'est ainsi prononcée en faveur des plans du Conseil fédéral. Celui-ci prévoit une enveloppe financière d'environ 26 milliards de francs pour les quatre ans. La croissance annuelle des moyens financiers s'élèverait à 2% en moyenne. Le Conseil des Etats discutera du Message FRI en septembre 2016.



Innosuisse

La nouvelle loi mise sous toit

08.06.2016

Après le Conseil national, le Conseil des Etats a lui aussi approuvé, par 39 voix contre 3, la loi sur la transformation de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) en établissement de droit public Innosuisse. Le Conseil des Etats s'est écarté sur deux points des décisions du Conseil national, pour suivre l'avis du Conseil fédéral: les membres du Conseil de l'innovation ne pourront donc être réélus qu'une fois et non deux, et les réserves d'Innosuisse ne pourront excéder 10% du budget annuel au lieu de 15%. Le Conseil national a éliminé tacitement les divergences subsistantes.



Loi sur les professions de la santé

Approbation au Conseil national

07.06.2016

Le Conseil national a approuvé la loi sur les professions de la santé par 181 voix contre 5 et 3 abstentions. Tout comme le Conseil des Etats au printemps, la Chambre du peuple s'est opposée à une réglementation au niveau légal d'une filière de master pour le personnel soignant.



878 millions pour la recherche en 2015

01.06.2016

En 2015, le Fonds national suisse (FNS) a soutenu plus de 3200 requêtes de recherche avec 878 millions de francs. Le nombre de requêtes a augmenté de 11% par rapport à l'année précédente. Le FNS met un accent particulier sur une science plus ouverte et plus efficace.



AGENDA

25.08.2016 | Berne

-  Séance de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E)

01.-02.09.2016 | Berne

-  Séance de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N)

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse .

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? **effacer votre adresse**

CONTACT

Réseau FUTURE

Münstergasse 64/66, 3011 Berne

Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47

info@netzwerk-future.ch

www.reseau-future.ch

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

1^{er} juillet 2016
